



COBIOTEX[®] Élit'

FT COBIOTEX Elit' V03 2016

FICHE TECHNIQUE

BIO REMEDIATION-BIOPROTECTION- PROPHYLAXIE :

Assèchement / assainissement des litières logettes pour le bien-être animal

PRINCIPE

La gestion des litières, des logettes en élevage demeure une préoccupation majeure de l'éleveur pour :

- Assurer le confort des animaux
- Limiter les contaminations bactériennes
- Limiter les dégagements de gaz nocifs pour les animaux

Le principe du **COBIOTEX[®] Élit'** est l'association brevetée de souches bactériennes positives identifiées et sélectionnées

Ce complexe à fort pouvoir de développement et d'adhésion constitue une **flore d'ensemencement qui oriente les fermentations « positives »**.

- 1- Captation de l'ammoniac et fixation sous forme d'azote organique (Gain agronomique)
- 2- Réduction des gaz GES et gaz nocif à la santé animale et humaine (NH₃ H₂S)
- 3- Modification du milieu (pH, humidité, C/N...) Utilisation des nutriments habituels des bactéries nocives (Compétition exclusion)
- 4- Fermentations bénéfiques permettant un rétablissement accéléré des litières, une « hygiénisation » des zones de couchage.

AVANTAGES

Santé Animale : COBIOTEX[®] Élit'

- Limite les dégradations de litière
- Assèche et assainit les zones de couchage
- Réduction des dégagements de gaz nocifs (ammoniac, H₂S...)
- Contrôle les populations microbiennes commensales (colibacilles entérobactéries..)
- Amélioration les performances des animaux
- Réduction des problèmes liés aux qualités de litières ou de couchage (diarrhées, podo-dermatites, mammites, boiteries...).



COMPOSITION

- Complexe bactérien lyophilisé appartenant aux groupes des bactéries lactiques et des *Bacillus subtilis*.
- Support nutritif (Starter biologique)

Les souches COBIOTEX sont isolées de milieux naturels et sélectionnées pour leurs activités métaboliques, et leur capacités à coloniser efficacement les milieux traités.

Les souches appartiennent au groupe 1 de la classification européenne des micro-organismes (Directive 2000/54/CE du Parlement Européen et du Conseil du 18 Septembre 2000 concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents biologiques au travail).

Les souches COBIOTEX sont identifiées individuellement (séquençage ADN), caractérisées et enregistrées à la Collection Nationale de l'Institut Pasteur (CNCM Institut Pasteur - France).

COBIOTEX® Élit'



FICHE TECHNIQUE

BIOSECURITE / PROPHYLAXIE :

Assèchement et assainissement des sols et litières pour le bien-être animal



MODE D'EMPLOI

COBIOTEX® Élit' s'utilise **sur litière ou logettes paillées.**

Le produit peut être utilisable en **Agriculture Biologique** conformément au règlement CE N° 834/2007.

Il est particulièrement adapté au paillage automatisé.

Une dosette est présente dans chaque seau : **1 dosette rase = 37.5 g de COBIOTEX® Élit'**

> **Diluer la poudre COBIOTEX® Élit'** dans un volume d'eau suffisant pour humecter la paille (environ 50 g par litre d'eau soit 1.3 dosette /L.).

> **Humecter la ou les bottes de paille à épandre, à l'aide d'un arrosoir ou bien, utiliser un injecteur automatique de liquide dans la paille.**

VOLAILLES

- 1) Sprayer l'équivalent de **0.3 g/m² au sol** (8 dosettes pour 1000 m²)
- 2) Pailler ou mise en place de copeaux
- 3) Sprayer l'équivalent de **0.3 g/m² sur le paillage** (8 dosettes pour 1000m²)
- 4) En entretien, sprayer l'équivalent de **0.3 g/m² par semaine** (8 dosettes pour 1000m²)

BOVINS Logettes/Litières à curage fréquent

- 1) Sprayer l'équivalent de **3 g/logette par semaine** (1 dosette pour 12 logettes)
- 2) Sprayer l'équivalent de **4 g/vache sur litière paillée par semaine** (1 dosette pour 10 vaches)
- 3) Sprayer l'équivalent de **0.5 g/m²/logette veau par semaine** (1 dosette pour 20 veaux)

BOVINS LITIERES BIO maîtrisées

- 1) A la mise en place, épandre la paille en abondance(**70 kg/vache**) et sprayer l'équivalent de **8 g/vache** (1 dosette pour 5 vaches)
- 2) Sprayer l'équivalent de **4 g/vache par semaine** (1 dosette pour 10 vaches)

PORC ENGRAISSEMENT

- 1) A la mise en place, épandre la paille en abondance(**3 kg/porc**) et sprayer l'équivalent de **0.5 g/porc** (1 dosette pour 75 porcs)
- 2) Sprayer l'équivalent de **0.25 g/porc par semaine** (1 dosette pour 150 porcs)

STABILITE

Produit actif pendant **24 mois** à partir de la date de fabrication, si conservé dans son emballage d'origine, à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.
Le produit doit être stocké à **température constante.**

CONDITIONNEMENT

Seau de 3 kg avec dosette (Réf. Produit : D9CELI.SE03)